



Information sur la présence d'allergène à déclaration obligatoire

Semaine du 21 au 25 Septembre

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201

	Produits et plats du menu du jour	14 Allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
Lundi	Macédoine de Légumes		x		x					x					x
	Pdt boulangères				x										x
	Mozzarellas	x													
	salade verte				x					x					x
	Fruits de saison														
Mardi	Salade de Crudités				x					x		x			x
	Sauté de porc									x		x			x
	Haricot blanc tomate														
	Crème dessert	x													
Mercredi	Taboulé			x	x	x									x
	Lasagne	x		x								x			x
	Salade verte									x					
	Compote /gtx secs														
Jeudi															
	Tomate Vgr				x					x					x
	Paëlla				x			x				x			x
	Fruits de saison														
Vendredi	Melons														
	Filet de poisson	x					x								x
	Mélange de Légumes											x			x
	Yaourt aromatisé	x													

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats.

La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable .